



Le 1^{er} février 2017

Lancement de l'atlas des brevets : un outil de référence de l'activité de recherche et d'innovation en France

A l'occasion du salon des entrepreneurs qui se tient à Paris les 1^{er} et 2 février 2017, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) lancent l'atlas des brevets, réalisé en partenariat. Objectif de l'outil : mettre à disposition du grand public des informations sur l'activité de recherche et d'innovation en France grâce à une analyse territoriale du nombre de brevets.

Des données pour caractériser l'activité de recherche et d'innovation

L'atlas des brevets couvre l'activité des inventeurs français et des déposants à l'origine des demandes de brevet publiées par la voie nationale ou par la voie européenne. Ce travail repose sur la base de données de l'INPI, enrichie des demandes de brevets déposées par la voie européenne à l'Office européen des brevets (OEB). Il propose pour cela :

- **un ensemble d'indicateurs géolocalisés et de graphiques interactifs** permettant de caractériser les territoires au travers de leur production de brevets : nombres de brevets, de déposants publics et privés ;
- **des indicateurs sur les inventeurs différenciés femmes-hommes** ;
- **des répartitions technologiques par grands domaines et domaines émergents** ;
- **des représentations cartographiques** : près de 150 cartes nationales ou régionales caractérisent la production technologique locale d'un ensemble géographique allant de la commune à la France entière, identifiant ainsi les forces des différents territoires ;
- **un historique de 2003 à 2015**. L'atlas sera actualisé selon un rythme annuel.

Un site web interactif

Adapté aux mobiles, tablettes et ordinateurs, le site web de l'atlas des brevets propose une exploration interactive de l'information et de nombreuses fonctionnalités : moteur de recherche, bibliothèque de cartes téléchargeables et intégrables, graphiques interactifs, accès à l'ensemble des données proposées en open data. Il sera complété par une publication papier à paraître en 2017.

Des données et cartes en open data

L'ensemble des données et des cartes de l'atlas des brevets sont réutilisables selon la licence ouverte, et également mises à disposition depuis la plateforme open data Enseignement supérieur et Recherche du ministère.

Un engagement en faveur de l'entrepreneuriat et de l'innovation

Le MENESR, présent au Salon des entrepreneurs et partenaire officiel de l'événement, souhaite ainsi faire connaître l'ensemble des dispositifs de soutien en faveur de l'innovation, de la R&D et de la création d'entreprises.

Plusieurs outils tels que l'atlas des brevets ou bien l'application scanR, lancée par le ministère en juillet 2016, et qui présente une cartographie "Recherche et Innovation" des laboratoires publics et des entreprises en France, contribuent à renforcer son engagement en la matière.

Retrouvez l'atlas des brevets à l'adresse suivante : atlasdesbrevets.esr.gouv.fr

Plus d'informations sur les brevets en France : [lien vers la vidéo Atlas des brevets](#)

Retrouvez les jeux de données et cartes sur la plateforme open data : data.esr.gouv.fr/pages/atlasbrevets

Retrouvez l'application scanR : scanr.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

Retrouvez l'INPI sur : www.inpi.fr

Pôle presse pour l'Enseignement supérieur et la Recherche
Département de la communication pour l'Enseignement supérieur et la Recherche

Cécile Corradin - 01 55 55 99 12 - cecile.corradin@recherche.gouv.fr

Elodie Flora - 01 55 55 81 49 - elodie.flora@recherche.gouv.fr

@sup_recherche #dataESR #AtlasBrevets #INPI

Contact presse INPI

Anne-Sophie Prusak - 01 56 65 85 80 - aprusak@inpi.fr